

CORRECTION DU DM N° 25

Correction 1.

1. (a) On a $f(x) = (x-1) - e^{-x}$.

• en $+\infty$: $\lim_{x \rightarrow +\infty} x-1 = +\infty$, et par composition, $\lim_{x \rightarrow +\infty} e^{-x} = \lim_{u \rightarrow -\infty} e^u = 0$.

Donc par différence, $\boxed{\lim_{x \rightarrow +\infty} f(x) = +\infty}$.

• en $-\infty$: $\lim_{x \rightarrow -\infty} x-1 = -\infty$ et par composition, $\lim_{x \rightarrow -\infty} e^{-x} = \lim_{u \rightarrow +\infty} e^u = +\infty$ donc par différence,

$\boxed{\lim_{x \rightarrow -\infty} f(x) = -\infty}$.

- (b) f est dérivable par somme de fonctions de référence dérivables sur \mathbb{R} , et $f'(x) = 1 - (-e^{-x}) = 1 + e^{-x}$.

L'exponentielle est à valeurs strictement positives, donc $f'(x) > 0$ pour tout x de \mathbb{R} .

Donc $\boxed{f \text{ est strictement croissante sur } \mathbb{R}}$.

- (c) $\star f$ est continue sur \mathbb{R} (somme de fonctions de référence continues sur \mathbb{R})

$\star f$ est strictement croissante sur \mathbb{R} .

$\star \lim_{x \rightarrow -\infty} f(x) = -\infty$ et $\lim_{x \rightarrow +\infty} f(x) = +\infty$

Donc par le théorème de la bijection, f est une bijection de \mathbb{R} sur \mathbb{R} .

Donc 0 a un unique antécédent par f , autrement dit, $\boxed{\text{l'équation } f(x) = 0 \text{ a une unique solution sur } \mathbb{R}}$.

- (d) $f(1) = 1 - e^{-1} - 1 \approx -0,4$

et $f(2) = 2 - e^{-2} - 1 \approx 1 - 0,1 \approx 0,9$

et par définition, $f(\alpha) = 0$.

Donc $f(1) < f(\alpha) < f(2)$.

Or f est strictement croissante sur \mathbb{R} , donc $1 < \alpha < 2$.

Ainsi, $\boxed{\alpha \in [1; 2]}$.

2. (a) $h(x) = x \iff e^{-x} + 1 = x \iff 0 = x - e^{-x} - 1 \iff f(x) = 0$

Donc les équations $h(x) = x$ et $f(x) = 0$ sont équivalentes, donc elles ont mêmes solutions.

Ainsi, d'après 1.(c), $\boxed{\text{l'équation } h(x) = x \text{ admet comme unique solution sur } \mathbb{R} \text{ le réel } \alpha}$.

- (b) Pour tout réel x de $[1; 2]$, h est dérivable, et $h'(x) = -e^{-x} = -\frac{1}{e^x}$.

Alors, pour $1 \leq x \leq 2$, si l'on applique la fonction exponentielle, croissante, on obtient :

$$e^1 \leq e^x \leq e^2$$

$$\frac{1}{e} \geq \frac{1}{e^x} \geq \frac{1}{e^2}$$

(par inverse, les trois nombres étant strictement positifs)

$$-\frac{1}{e} \leq -h'(x) \leq -\frac{1}{e^2} < 0$$

On a donc, pour tout x de $[1; 2]$, $-\frac{1}{e} \leq h'(x) < 0$, donc $\boxed{|h'(x)| \leq \frac{1}{e}}$.

- (c) Soit $\mathcal{P}(n)$ la proposition $1 \leq u_n \leq 2$.

Initialisation : Pour $n = 0$, il faut montrer que $1 \leq u_0 \leq 2$.

Or $u_0 = 1$, donc $\mathcal{P}(0)$ est vraie.

Héritéité : Soit k un entier naturel quelconque fixé.

On suppose que $\mathcal{P}(k)$ est vraie, c'est-à-dire $1 \leq u_k \leq 2$.

On va montrer qu'alors, $\mathcal{P}(k+1)$ est vraie.

On sait que $u_{k+1} = h(u_k)$.

De plus, par hypothèse de récurrence, $1 \leq u_k \leq 2$.

Or $\forall x \in [1, 2], h'(x) = -e^{-x} \leq 0$ donc h est décroissante, donc $h(1) \geq h(u_k) \geq h(2)$.

$h(1) \approx 1,4 \leq 2$ et $h(2) \approx 1,1 \geq 1$ donc $2 \geq h(u_k) \geq 1$.

C'est-à-dire $1 \leq u_{k+1} \leq 2$.

Conclusion : Le principe de récurrence permet d'affirmer que $\boxed{\text{pour tout } n, 1 \leq u_n \leq 2}$.

(d) \star h est continue sur $[1, 2]$

\star h est dérivable sur $]1, 2[$

\star pour tout x de $]1, 2[$, $|h'(x)| \leq \frac{1}{e}$

De plus, pour tout n , $u_n \in [1, 2]$, et $\alpha \in [1, 2]$.

Ainsi, pour tout n , nous pouvons appliquer l'inégalité des accroissements finis à la fonction h , entre α et u_n .

On obtient : $|h(u_n) - h(\alpha)| \leq \frac{1}{e} |u_n - \alpha|$.

Comme $h(u_n) = u_{n+1}$ et $h(\alpha) = \alpha$, on a bien $|u_{n+1} - \alpha| \leq \frac{1}{e} |u_n - \alpha|$ pour tout n .

(e) On définit la proposition $\mathcal{P}(n)$ par $|u_n - \alpha| \leq \frac{1}{e^n}$.

Initialisation : Pour $n = 0$, $|u_n - \alpha| = |u_0 - \alpha| = |1 - \alpha|$.

Or $\alpha \in [1; 2]$, donc $|1 - \alpha| \leq 1$.

De plus, $\frac{1}{e^0} = 1$, donc l'inégalité est vraie au rang 0.

Hérité : Soit k un entier naturel quelconque fixé.

On suppose que $\mathcal{P}(k)$ est vraie, c'est-à-dire $|u_k - \alpha| \leq \frac{1}{e^k}$.

On va montrer qu'alors, $\mathcal{P}(k+1)$ est vraie.

On sait, par la question précédente que $|u_{k+1} - \alpha| \leq \frac{1}{e} |u_k - \alpha|$ (*).

Or par hypothèse de récurrence, $|u_k - \alpha| \leq \frac{1}{e^k}$.

On multiplie cette inégalité par $\frac{1}{e} > 0$, on obtient $\frac{1}{e} |u_k - \alpha| \leq \frac{1}{e} \times \frac{1}{e^k} = \frac{1}{e \times e^k} = \frac{1}{e^{k+1}}$.

Ainsi avec la relation (*), on déduit $|u_{k+1} - \alpha| \leq \frac{1}{e} |u_k - \alpha| \leq \frac{1}{e^{k+1}}$.

Donc $|u_{k+1} - \alpha| \leq \frac{1}{e^{k+1}}$ CQFD.

Conclusion : Le principe de récurrence permet d'affirmer que pour tout n , $|u_n - \alpha| \leq \frac{1}{e^n}$.

(f) Par la question précédente, pour tout n de \mathbb{N} , $-\frac{1}{e^n} \leq u_n - \alpha \leq \frac{1}{e^n}$.

Or $e \approx 2,71$ donc $e > 1$ donc la suite (e^n) a pour limite $+\infty$. Donc par inverse, $\lim_{n \rightarrow +\infty} \frac{1}{e^n} = 0$.

Donc par le théorème des gendarmes, $\lim_{n \rightarrow +\infty} u_n - \alpha = 0$.

Donc $\lim_{n \rightarrow +\infty} u_n = \alpha$: la suite (u_n) converge vers α .